

DEC192884DR15

Décision portant nomination de M. Arnaud ROBIN, aux fonctions de chargé de sécurité des systèmes d'information (CSSI) de l'UMR5199 intitulée PACEA - De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie.

LE PRESIDENT - DIRECTEUR GENERAL,

Vu la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ;

Vu la loi n° 2004-575 du 21 juin 2004 modifiée pour la confiance dans l'économie numérique ;

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu la décision DEC111261DAJ du 12 septembre 2011 portant organisation de la sécurité des systèmes d'information du CNRS ;

Vu la décision DEC151290DGDS du 18 décembre 2015 approuvant le renouvellement de l'UMR5199 intitulée PACEA - De la Préhistoire à l'Actuel : Culture, Environnement et Anthropologie (PACEA), dont le directeur est Mme Anne DELAGNES ;

Vu l'avis du responsable de la sécurité des systèmes d'information de la délégation régionale Aquitaine ;

DECIDE :

Article 1^{er}

M. Arnaud ROBIN, Ingénieur d'études, est nommé chargé de sécurité des systèmes d'information de l'UMR5199 à compter du 11 octobre 2019.

Article 2

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du CNRS.

Fait à Talence, le 11 octobre 2019

Pour le président - directeur général et par délégation,
La directrice d'unité
Anne DELAGNES

